



AIACE - Excursion à la côte belge - 20 & 21 novembre 2024



Conçu pour l'AIACE

15 juillet 2024

La côte belge : Ostende – Coxyde, Saint Idesbald, Oostduinkerke - Nieuport

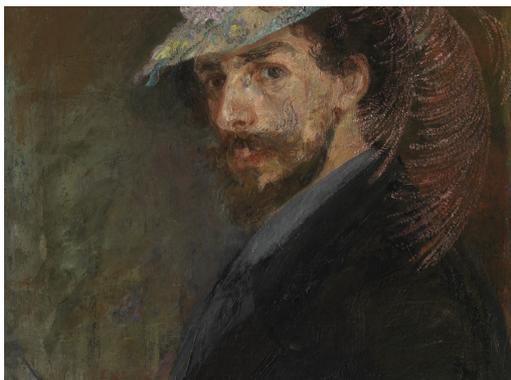
Située sur la côte nord-est de la Belgique, la ville d'Ostende est une station balnéaire populaire, qui abrite également quelques beaux sites patrimoniaux, tels que la maison de **James Ensor**, un musée dédié au célèbre artiste anglo-belge.

A 500 mètres du centre-ville animé d'Ostende, vous trouverez l'emblématique hôtel « **Thermae Palace** », de style Belle Epoque. Dans sa brasserie « **Albert** », vous pourrez déguster les plats typiques de la cuisine ostendaise.

A **Saint-Idesbald**, se trouve la maison du célèbre peintre Paul Delvaux, dont la vie et l'œuvre sont honorées au « **Musée Delvaux** ».

Un autre point culminant culturel est le « **Musée de l'abbaye Ter Duinen** ». Les impressionnantes ruines de cette abbaye, autrefois l'un des plus importants édifices religieux de Flandre, sont un incontournable pour tous les amateurs d'histoire.

Vous aurez aussi l'opportunité de découvrir à **Oostduinkerke** un spectacle authentique et unique au monde, la « **Pêche aux crevettes à cheval** » !



Mercredi 20 novembre 2024 : Bruxelles - Ostende – Coxyde Oostduinkerke - Nieuport

08h30 : Départ de **Bruxelles** en car pour Ostende (120km, 2h00).

Point de rendez-vous à convenir (Exemple : Hermann Debroux)

10h30 : Visite guidée de la maison de James Ensor à Ostende (2h00).



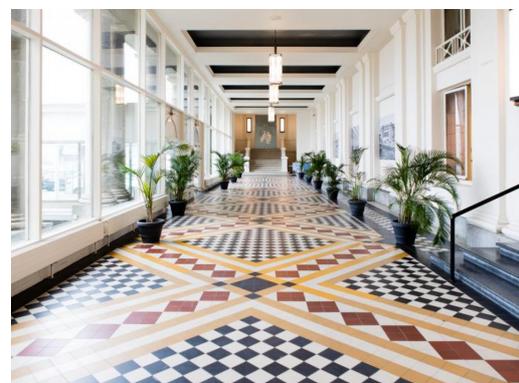
La maison de James Ensor ne porte pas seulement le nom de l'artiste, mais est aussi l'endroit où il a vécu et travaillé jusqu'à sa mort en 1949. L'habitation est toujours dans son état d'origine. Ainsi, vous pouvez encore aujourd'hui la visiter telle qu'elle était quand James Ensor a créé de nombreuses œuvres d'art, aujourd'hui devenues inestimables.

Le peintre, dont on célèbre cette année le 75ème anniversaire de sa mort, est mondialement connu. Ses tableaux sont extrêmement prisés et sa fameuse Entrée du Christ à Bruxelles est l'une des pièces maîtresses du Getty Museum de Los Angeles.

Ensor est plus qu'un peintre : c'est un fondement de cette identité belge si difficile à cerner avec des mots. On le ressent lorsqu'on plonge dans ses peintures et ses écrits, c'est un univers si proche des Rops, Magritte ou Arno. Ensor fut un rebelle qui a innové et révolutionné à la fois la peinture et la démarche artistique.

12h30 : Transfert au restaurant (2,7km).

12h45 : Déjeuner à la brasserie Albert à l'hôtel **Thermae Palace**.



La Brasserie **Albert** est située juste sur la digue de mer et fait partie de l'emblématique hôtel **Thermae Palace**. Ici, vous pouvez savourer des délices culinaires dans un intérieur Art déco attrayant, combiné à une pure nostalgie ostendaise

et à une vue splendide et unique sur la mer.

Le menu de bistronomie classique est composé uniquement de produits de notre propre région. Des produits frais quotidiens qui garantissent la qualité.

Menu

Plat :

Pêche du jour

Dessert:

Duo de mousses au chocolat

Boissons :

Vins, bière ou soft, eau, café ou thé.

14h45 : Transfert à Coxyde (45min, 28km).

15h30 : Visite guidée de l'Abbaye des Dunes et dégustation de 4 bières (1h45).



Au Moyen Âge, la silhouette de l'Abbaye des Dunes dominait le paysage de Coxyde.

Découvrez le rôle des Seigneurs des Dunes de Coxyde au sein de l'Ordre de Cîteaux, un projet européen avant la lettre. Foin de matière ennuyeuse et morne ou d'histoire sans intérêt mais au contraire un site archéologique unique et un musée contemporain qui propose le récit vivant des pierres silencieuses.

De longs siècles durant, la silhouette de l'Abbaye des Dunes a dominé le paysage, jusqu'à ce que l'usure du temps prît le dessus. Des fouilles et des campagnes de restauration approfondies ont permis de déterrer le plan au sol. Aujourd'hui la superficie murée frappe l'imagination de chaque spectateur. Partez à la recherche du silence et émerveillez vous devant un des exemples les plus anciens d'architecture en briques en Flandre.

Revivez la vie quotidienne dans une abbaye cistercienne médiévale. La façon de vivre, de travailler, de prier, de manger, de jouer, d'aimer... vous serez étonné à quel point l'homme du Moyen Âge est différent, et pourtant semblable, à l'homme d'aujourd'hui. Maquettes, mannequins et impressions multimédias jouent sur les sens et vous permettent de revivre le passé. Parfois oppressant, parfois amusant, mais toujours fascinant.

17h15 : Transfert à l'hôtel The Cornr (15min, 8,7km).

Check-in.

> The Cornr Hotel



The **CORNR Hôtel** (****), avec un accueil chaleureux et sympathique, se trouve à deux pas de la digue et près du chenal qui sert de sortie des bateaux du port vers la mer.

Chacune des 59 chambres est dotée de tout le confort que l'on peut attendre d'un lieu de séjour de luxe, moderne et écoresponsable.

17h15 - 18h30 : Temps libre. (Promenade sur la digue, shopping,...)

18h30 : Départ en car vers la Marina.

19h00 : Dîner gastronomique dans la Marina du Royal Yacht Club (1932), "d'Oude Jachthaven".



D'Oude Jachthaven est situé, comme son nom l'indique, dans le port de plaisance du Royal Yacht Club de Nieuport. Une situation exceptionnelle parmi de très nombreux voiliers.

En entrant dans le restaurant, vous serez immédiatement sous le charme de la salle et de son ambiance maritime, car elle est décorée de poulies authentiques, de cartes hydrographiques et de nombreux autres éléments nautiques.

Menu

Apéritif :

Bulles belges, Wiscoutre Rosé Brut

Mise en bouche :

Boudin blanc, chou picklé, moutarde

Goujonnettes de plie, sauce tartare

Entrée :

Coquilles Saint-Jacques, Topinambour, Butternut

Vin blanc *Wiscoutre Quatre Cépages*

Plat :

Cabillaud, Salicorne, Beurre blanc

et pommes de terre des Polders

Vin blanc *Wiscoutre Chardonnay*

Dessert :

Dame blanche servie à table (spécialité de la maison)

Boissons

Eau, café ou thé

21h30 : Retour en car à l'hôtel.

Jeudi 21 novembre 2024 : Nieuport - Oostduinkerke - Bruxelles

8h00 - 9h00 : Petit déjeuner à l'hôtel.

Check out.

9h30 : Transfert en car au point de rendez-vous, le **restaurant Estaminet « De Peerdevisscher »**, à Oostduinkerke (15min, 5,5km).



10h00 : Départ en "huifkars" jusqu'à la digue (30min).

Il y a 2 possibilités :

- **Un « huifkar »** restera sur la digue et il faudra marcher +/- 500 mètres jusqu'au bord de mer pour suivre les pêcheurs de très près pendant qu'ils trainent les filets.

Dans ce cas, les bottes sont recommandées. Vous pourrez laisser vos chaussures dans le car.

- **L'autre « Huifkar »** se rendra près de la mer afin de vous faire profiter au maximum du spectacle.

10h30 : Découverte de la pêche aux crevettes à cheval, observation des pêcheurs (1h00).

Tradition ancestrale depuis le XVIe siècle, la pêche aux crevettes fait partie du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco depuis 2013.

A Oostduinkerke, sous le cri des mouettes, l'horizon se mêle parfaitement au gris de la mer. Confortablement assis sur son cheval, vêtu d'un ciré jaune et botté de ses cuissardes, le pêcheur est prêt à exercer sa passion : la pêche aux crevettes.

Elle se pratique d'avril à novembre (**la meilleure saison étant de septembre à novembre**), toujours à marée basse, pendant une durée très limitée de deux à trois heures.

Lors de cette traditionnelle pêche, le pêcheur fixe de part et d'autre des flancs des chevaux un immense filet de 12 à 16 mètres de longueur pouvant peser jusqu'à une tonne et ensuite il accroche deux énormes paniers en osier dans lesquels sont déversés les fruits de la pêche. Ce travail une fois terminé, le pêcheur se dirige alors vers la mer jusqu'à ce que le cheval s'enfonce dans les eaux jusqu'à la hauteur du poitrail.

Commence alors une longue et lente marche durant laquelle les vibrations provenant du bahut font sortir les crevettes enfuies hors du sable et sont ainsi capturées dans les mailles du filet.

A la fin, arrivé au bord de la plage, le pêcheur peut enfin trier sa récolte et séparer, grâce à un tamis, les crevettes grises des poissons ou des crabes.

Lors des bonnes saisons, la récolte peut aller jusqu'à 20 à 30 kilos par pêche et sera uniquement vendue aux voisins et aux proches du pêcheur.

Les crevettes pourront ensuite être cuites dans de l'eau salée et dégustées pour le plus grand plaisir des grands et des petits.

11h30 : Retour en "huifkars" jusqu'au restaurant Estaminet, (30min).

12h00 : Déjeuner au restaurant Estaminet.

Les crevettes pêchées le matin seront cuites sur place au restaurant. La dégustation avec une démonstration pour les décortiquer est prévue par table.



Menu

Entrée :

Planche apéritive de dégustation

Plat :

3 solettes, frites et salade verte

Dessert :

Café gourmand ou autre

Boissons :

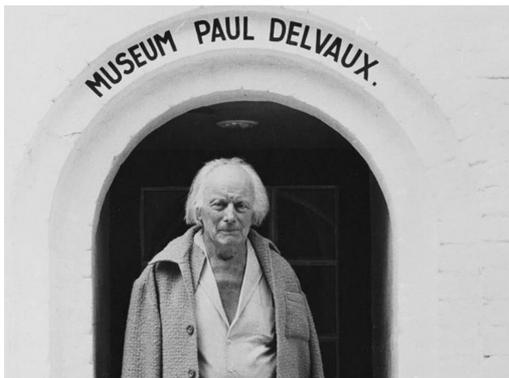
En apéritif 1 picon vin blanc (spécialité de la région), vin blanc Chablis Vieilles vignes, eau.

En cas de forte tempête (probabilité minime), la découverte de la pêche aux crevettes à cheval sera remplacée par la visite du musée Navigo (musée national de la pêche à Oostduinkerke), situé en face de l'Estaminet.

Le musée Navigo, musée national de la pêche, vient d'être complètement rénové pour y accueillir le squelette de 17 mètres du cachalot Valentin de Saint-André.

14h30 : Transfert en car au musée Delvaux (15min, 6km).

14h45 : Visite guidée du musée Delvaux (1h30).



Le Musée Paul Delvaux à St Idesbald s'étale sur une superficie de plus de 1.000 m².

Il s'agit de la plus grande collection au monde de l'œuvre de cet artiste à la renommée internationale.

Le Musée vous propose de découvrir les peintures, aquarelles, dessins et carnets de croquis du maître.

Le musée a été ouvert en 1982, du vivant de Delvaux, dans la maison de l'artiste John Bakker « Het Vlierhof », petite maison de pêcheur typique de la région. En 1983, deux nouvelles salles furent ouvertes. En 1988, la première salle d'exposition souterraine a ouvert ses portes, suivie d'autres en 1997.

Le musée est géré par la Fondation Paul Delvaux qui fut fondée en 1972.

Le musée expose l'œuvre complète de Paul Delvaux. Dessins, huiles et aquarelles ne sont qu'une petite partie du musée, qui comprend également l'atelier du peintre reconstitué et de nombreux objets légués par l'artiste et sa femme.

16h15 : Café dans la Brasserie Paul Delvaux.

17h00 : Retour en car à Bruxelles (2h00, 150km).

19h00 : Arrivée à Bruxelles.

Budget

Sur base de 30 participants :

Prix par personne en chambre double/twin : **525 euros**

Supplément single : **95 euros**

Sur base de 40 participants :

Prix par personne en chambre double/twin : **499 euros**

Supplément single : **95 euros**

Inclus :

- la mise à disposition d'un autocar 48 places pendant deux jours
- l'hébergement et repas du chauffeur
- 1 nuit en chambre double/twin, petit déjeuner et taxe de séjour
- 2 déjeuners comme mentionnés dans le programme
- 1 dîner gastronomique comme mentionné dans le programme
- les entrées aux musées et visites guidées telles que décrites dans le programme
- 1 tour leader Eagle Travel, hébergement et repas compris
- le pourboire du chauffeur
- la prime du Fonds de Garantie
- la tva.

Non inclus :

- café dans la brasserie Paul Delvaux
- les dépenses personnelles et boissons non mentionnées
- les assurances voyage (assistance/annulation)

Conditions de paiement et d'annulation

Conditions de paiement :

Acompte : 30% dès réception de la facture pour confirmer votre participation

Solde : 30 jours avant le départ

Conditions d'annulation :

Jusqu'à 4 mois avant le départ : 30%

Entre 4 mois et 2 mois avant le départ : 50%

Entre le 60ème et le jour du départ : 100%

Afin de partir en toute tranquillité, nous vous conseillons de souscrire, au moment de la confirmation du voyage, une assurance annulation. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

[> Conditions générales Eagle Travel](#)



**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS
DE L'UNION EUROPÉENNE**

Section Belgique

BULLETIN D'INSCRIPTION

Excursion à la côte belge - 20 & 21 novembre 2024

***À compléter en caractères d'imprimerie et à renvoyer
au plus tard le 1er septembre 2024 à :***

Courriel : aiace-be@ec.europa.eu

**Courrier : AIACE - Section Belgique - c/o Commission européenne
VM-18 03/58 - 1049 Bruxelles**

ATTENTION : Aucune inscription n'est acceptée par téléphone

Mme/M:.....N° de membre :
(Nom et prénom tels que figurant sur le passeport/carte d'identité) :
N° du passeport/carte d'identité : Nationalité :
Adresse :
Tél/GSM :
E-mail :

Je serai accompagné(e) de :

Mme/M :
Date de naissance :
(Nom et prénom tels que figurant sur le passeport/carte d'identité) :
N° du passeport/carte d'identité : Nationalité :
Adresse :
Tél/GSM.....
E-mail :

Désire réserver :

- chambre(s) double(s) : prix par personne selon le nombre d'inscrits
 chambre(s) single : prix selon le nombre d'inscrits.

**Versement de l'acompte de 30%, après confirmation de votre inscription
et indication du montant exact par l'agence Eagle Travel, au compte :**

**EAGLE TRAVEL : IBAN : BE 19 3100 9591 5912 - BIC: GEBABEBB
Chaussée de la Hulpe, 192 - 1170 Bruxelles
avec la référence : AIACE BE - CÔTE BELGE + NOM et PRÉNOM.**

Date : Signature :



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPÉENNE

Section Belgique

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. L'AIACE section Belgique n'encourt aucune responsabilité et ne pourra être tenue responsable des conséquences ou dommages quelconques, matériels ou corporels, en cas d'accidents survenus à un participant durant les activités de l'association ou en relation avec celles-ci. Il appartient à chaque participant d'assurer les risques liés à la participation aux activités par des polices d'assurances individuelles, en ce compris la responsabilité civile.
2. L'AIACE section Belgique ne peut être tenue responsable en cas de vol, disparition, dommage ou détérioration de valeurs, biens ou équipements personnels des participants à ses activités.
3. L'AIACE section Belgique n'encourt aucune responsabilité et ne pourra être tenue responsable en cas d'annulation d'activités programmées ou de modifications apportées à l'organisation des activités.
4. La signature du présent bulletin implique la responsabilité financière pour les prestations ainsi demandées et l'obligation de payer intégralement les contributions et frais de participation.
5. Dans le cadre des activités de voyages, l'AIACE section Belgique se limite à collecter et centraliser les demandes de participation et de les transmettre à l'agence de voyages organisatrice et responsable du voyage. En aucun cas, l'association ne pourrait être considérée comme organisatrice du voyage ou intermédiaire de voyages au sens de la Directive 90/314/CE du Conseil du 13 juin 1990, concernant les voyages, vacances et circuits à forfait ou des dispositions de la loi du 16 février 1994, régissant le contrat d'organisation de voyages et le contrat d'intermédiaire de voyages. La responsabilité légale et contractuelle de la bonne fin des voyages repose exclusivement sur l'agence ou l'opérateur chargé de leur organisation et de leur exécution, à l'exclusion de toute responsabilité dans le chef de l'Association ou de ses responsables.
6. En vertu du Règlement de l'UE 679/2016 sur la Protection des données à caractère personnel, l'AIACE section Belgique s'engage à traiter les données des voyageurs figurant sur le bulletin d'inscription exclusivement pour les finalités et la durée de la présente activité.
